



REGLEMENT DE L'OPEN FEMININ DE TENNIS DE TABLE SAISON 2023 - 2024

Equipes de 2 joueurs licenciés ou non licenciés.
Chaque équipe devra être composée d'**AU MOINS UNE FEMININE**.

Plusieurs tableaux seront préparés, en fonction :

- du nombre d'équipes engagées
- du niveau des équipes inscrites

Placement des équipes dans le tableau : en fonction de l'addition du nombre de points licence (saison 2023/2024, points de début de première phase) de chacun(e) des joueurs(ses).

- Pour les non licenciés(es), le nombre de points licence sera de 400.
- Pour les non licenciés(es) ayant déjà été licenciés(es), le nombre de points licence sera celui qui serait attribué à ce joueur(se), si ce dernier reprenait une licence cette saison.

Déroulement des rencontres : la victoire est acquise en 3 manches gagnantes.

Tous les matchs se jouent en double.

L'organisateur se donne le droit de modifier le règlement en fonction du nombre d'équipes.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est censée connaître et approuver le règlement ci-dessus.